

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N° 19556

présenté par

M. Lachaud

-----

### ARTICLE 63

Supprimer l'alinéa 19.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Au nom de notre opposition à la réforme des retraites dans sa globalité, nous ne pouvons pas admettre qu'un alinéa s'applique à en huiler les sinistres rouages. Cet amendement demande la suppression de l'alinéa.